



## Rapport annuel 2016

*COMITÉ DE VIGILANCE*

*LIEU D'ENFOUISSEMENT DE DRUMMONDVILLE*

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

MONTRÉAL – QUÉBEC – ROUYN-NORANDA – SAGUENAY  
SHERBROOKE – OTTAWA – TORONTO – VANCOUVER

## Table des matières

Note.....	1
<b>1 Contexte.....</b>	<b>1</b>
1.1 Mandat.....	1
1.2 Composition.....	2
1.3 Calendrier thématique.....	4
1.4 Visite terrain du lieu d'enfouissement.....	5
<b>2 Travaux réalisés .....</b>	<b>5</b>
<b>3 Présentation du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de Drummond .....</b>	<b>5</b>
<b>4 Suivi environnemental des eaux .....</b>	<b>6</b>
4.1 La qualité des eaux souterraines et de surface .....	6
<b>5 Performance environnementale .....</b>	<b>7</b>
5.1 Captage et mise en valeur du biogaz.....	7
5.2 Reboisement et aménagement sur le site.....	8
<b>6 Bilan de l'année.....</b>	<b>8</b>
6.1 Contribution au fonds de fermeture .....	8
6.2 Contribution au Fonds d'urgence et d'action environnementale .....	9
6.3 Mise à jour sur la lettre de crédit .....	10
6.4 Contrôle des goélands .....	10
6.5 Bilan annuel des plaintes .....	10
6.6 Bilan des visites du MDDELCC.....	11
6.7 Visites au site Internet .....	11
6.8 Autres dossiers.....	12
<b>7 Résultats.....</b>	<b>12</b>

## Liste des annexes

Annexe 1	Ordres du jour des rencontres du Comité .....	13
Annexe 2	Bilan du reboisement et aménagement sur le site .....	16
Annexe 3	Registre 2016 des plaintes.....	18
Annexe 4	Registre 2016 des visites du MDDELCC .....	20
Annexe 5	Registre 2016 des visites du site Internet .....	22
Annexe 6	Photographie aérienne du site de Saint-Nicéphore .....	24

## Liste des tableaux

Tableau 1.1	Composition du Comité au 23 novembre 2016 .....	2
Tableau 1.2	Départs du Comité au cours de l'année 2016 .....	2
Tableau 1.3	Représentants de Waste Management.....	3
Tableau 1.4	Représentants de Transfert Environnement et Société .....	3
Tableau 1.5	Personnes-ressources invitées en 2016 .....	3
Tableau 1.6	Calendrier thématique 2016 par trimestre .....	4
Tableau 1.7	Contributions aux fonds d'urgence et d'actions environnementales .....	9

## NOTE

Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été préparé par Transfert Environnement et Société (Transfert), puis révisé et adopté par les membres du Comité.

Transfert, une entreprise de conseil en participation publique, a collaboré à la création du Comité de vigilance en 2006, anime les séances du Comité et réalise les comptes rendus des réunions.

Le présent rapport annuel rend compte des activités du Comité pour l'année 2016. Le contenu porte sur les activités et les principaux dossiers traités lors des différentes réunions, ainsi que les actions de suivi effectuées et en cours.

# 1 CONTEXTE

## 1.1 MANDAT

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Drummondville, secteur Saint-Nicéphore (Comité), mis en place en septembre 2006, vise à associer de plus près la communauté au suivi des activités de Waste Management (WM). Son mandat a été précisé le 5 décembre 2006, lors de la première réunion officielle.

Le mandat du Comité consiste à :

- Informer à propos :
  - ◆ Des opérations du site
  - ◆ Des projets de développement
- Veiller à la conformité du lieu d'enfouissement avec les normes en vigueur
- Faire des recommandations concernant :
  - ◆ Le fonctionnement des installations
  - ◆ L'atténuation des impacts sur l'environnement

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidents du voisinage, des gestionnaires municipaux, des organismes socio-économiques, des groupes environnementaux, des élus et un représentant du milieu agricole. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres ou de leur statut dans l'organisme qu'ils représentent. Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte-rendu est rédigé et vérifié par les membres.

Les membres du Comité se réunissent quatre fois par année pour discuter du fonctionnement du site, des améliorations à apporter et des préoccupations soulevées dans le milieu.

Rédigé pour rendre compte des activités du Comité pour l'année écoulée, le rapport annuel contribue à faire connaître le Comité à la population, à augmenter la visibilité et le rayonnement de ses activités, à valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers et à susciter l'intérêt à participer au Comité.

À la demande des membres, un site Internet dédié au Comité de vigilance a été mis en ligne à l'automne 2014 : [www.vigilancewmst-nicephore.org](http://www.vigilancewmst-nicephore.org). Il s'agit d'un outil supplémentaire pour informer la communauté des activités liées au lieu d'enfouissement et améliorer la gestion des plaintes reçues.

## 1.2 COMPOSITION

La composition du Comité à la fin de l'année 2016 était la suivante :

**Tableau 1.1 Composition du Comité au 23 novembre 2016**

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
<b>Représentants du voisinage</b>	Citoyen (Président)	M. Jean-François Milot
	Résidente du Club du Faisan	Mme Diane Faucher
	Résidente du Club du Faisan	M. Dominique Michaud
	Citoyen	M. Alain Gauthier
	Citoyen / secteur St-Lucien	M. Pierre Beaudoin
	Citoyen	M. Serge Girard
<b>Représentants du milieu municipal</b>	MRC Drummond	M. Michel Noël Mme Anick Verville
	Ville de Drummondville	M. Roger Leblanc M. Daniel Pelletier Mme Stéphanie Lacoste*
<b>Représentants des groupes environnementaux</b>	COGESAF	M. Yves Gatien
	Bloc Vert	Mme Suzanne Lévesque
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	M. Camil Lauzière
<b>Représentants des organismes socio-économiques</b>	Chambre de commerce de Drummondville	M. Dominic Mercier *
<b>Représentant du milieu agricole</b>	UPA	M. Denis Vadnais

\* nouveaux membres 2016

Un membre du Comité, présent au début de 2016, a quitté durant l'année :

**Tableau 1.2 Départs du Comité au cours de l'année 2016**

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
<b>Représentants du milieu municipal</b>	Ville de Drummondville	M. Vincent Chouinard

Le tableau 1.3 recense les représentants de WM ayant participé aux réunions du Comité en 2016.

**Tableau 1.3 Représentants de Waste Management**

Représentants de Waste Management		
<b>Représentants du site</b>	Directeur des affaires publiques	M. Martin Dussault
	Directeur général adjoint	M. Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site de Saint-Nicéphore	M. Marc-Olivier Lamothe

Le tableau 1.4 identifie les représentants de Transfert ayant appuyé les rencontres du Comité en 2016 :

**Tableau 1.4 Représentants de Transfert Environnement et Société**

Représentants de Transfert		
<b>Représentants de Transfert</b>	Animateur	M. Alex Craft
	Rapporteurs	M. Dave Arseneau Mme Isabelle Lachance

Certaines personnes ressources sont intervenues lors des réunions, sur invitation des membres. Au cours de l'année 2016, les personnes suivantes ont participé à l'une ou l'autre des réunions :

**Tableau 1.5 Personnes-ressources invitées en 2016**

Organisation	Personne-ressource	Sujet abordé
<b>MRC de Drummond</b>	Mme Anick Verville	Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)
<b>GPF-Faune</b>	M. Alexandre Brunet	Réhabilitation du faucon pèlerin Mirage
<b>Ville de Drummondville</b>	M. Patrick Beaudry	Gestion des eaux usées et du lixiviat – Réseau de la Ville de Drummondville

### 1.3 CALENDRIER THÉMATIQUE

Un calendrier thématique annuel, qui présente les sujets à aborder pour les quatre rencontres de l'année, est proposé au Comité. Cette formule vise à assurer un suivi plus fluide et périodique des divers dossiers.

Le calendrier thématique a été révisé en début d'année 2016. Certains éléments ont été modifiés ou déplacés pour mieux équilibrer la durée des réunions :

- Rencontre 1 : remplacement du thème de *la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* par le *Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Drummond*.
- Rencontre 3 : déplacement du thème de la lettre de crédit à la rencontre 4, lors du bilan de l'année.

La proposition révisée a été adoptée par le Comité. Également, un point « varia » est inscrit chaque trimestre, permettant en tout temps aux membres d'ajouter des sujets d'actualité ou des interrogations ponctuelles. Deux points récurrents, soient les visites du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et le registre des plaintes reçues, font également partie du calendrier. Le tableau 1.6 présente le calendrier thématique :

**Tableau 1.6 Calendrier thématique 2016 par trimestre**

TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Validation du rapport annuel</li> <li>● Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Développement des cellules</li> <li>◆ Travaux divers (captage et traitement)</li> <li>◆ Mesures d'atténuation anticipées</li> </ul> </li> <li>● Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Drummond</li> <li>● Varia</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Suivi environnemental des eaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Eaux de surface</li> <li>◆ Eaux souterraines</li> <li>◆ Eaux de lixiviation</li> </ul> </li> <li>● Varia</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Visite du lieu d'enfouissement</li> <li>● Performance environnementale : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Biogaz</li> <li>◆ Reboisement et aménagement sur le site</li> </ul> </li> <li>● Varia</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Bilan de l'année écoulée : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Constitution du Fonds de fermeture</li> <li>◆ Contribution au Fonds d'urgence et d'action environnementale</li> <li>◆ Bilan annuel des plaintes</li> <li>◆ Contrôle des goélands</li> <li>◆ Bilan des visites du MDDELCC</li> <li>◆ Mise à jour sur la lettre de crédit</li> </ul> </li> <li>● Varia</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Actions de suivi</li> <li>● Registre des plaintes</li> <li>● Registre des visites du MDDELCC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Actions de suivi</li> <li>● Registre des plaintes</li> <li>● Registre des visites du MDDELCC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Actions de suivi</li> <li>● Registre des plaintes</li> <li>● Registre des visites du MDDELCC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Actions de suivi</li> <li>● Registre des plaintes</li> <li>● Registre des visites du MDDELCC</li> </ul>

Les ordres du jour détaillés sont présentés à l'*Annexe 1*.



#### 1.4 VISITE TERRAIN DU LIEU D'ENFOUISSEMENT

La rencontre de septembre a débuté par une visite guidée du site de Saint-Nicéphore, commentée par M. Marc-Olivier Lamothe, directeur des opérations, M. Ghislain Lacombe ing., directeur adjoint, et M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques.

Au cours de la visite, les membres du Comité ont eu l'occasion d'observer l'évolution des travaux récents à la cellule en opération. Les membres ont également pu en apprendre sur le fonctionnement du lieu d'enfouissement (opérations, captage, traitement et valorisation du biogaz, gestion des eaux, activités de reboisement). Les participants ont également fait un arrêt à l'un des puits de surveillance de la qualité des eaux pour une démonstration du procédé d'échantillonnage. Ils ont pu discuter avec des fauconniers sur la méthode d'effarouchement des goélands à l'aide des faucons. La visite s'est terminée avec un arrêt à la volière.

Pendant la visite et les arrêts, les membres du Comité ont aussi été en mesure de partager questions et commentaires avec les représentants de WM.

## 2 TRAVAUX RÉALISÉS

WM fait le point de façon régulière sur les travaux en cours au site de Saint-Nicéphore. Parmi les travaux réalisés au cours de l'année 2016, on compte entre autres :

- Le recouvrement final de la partie sud du site : WM a utilisé des géomembranes plutôt que de l'argile, et n'a donc pas eu besoin de déboiser pour recueillir de l'argile;
- L'installation des collecteurs horizontaux pour collecter le biogaz dès qu'il est généré dans les cellules;
- Le drainage des eaux de surface aux pourtours du site ainsi que l'entretien pour la gestion de l'érosion (réalisé chaque année);
- Des travaux de nettoyage et d'entretien de la conduite de refoulement des eaux.

## 3 PRÉSENTATION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2016-2020 DE LA MRC DE DRUMMOND

Lors de la première rencontre de l'année, la MRC de Drummond est venue présenter le *Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020* révisé, entré en vigueur le 25 mars 2016. La présentation incluait notamment un portrait de la gestion des matières résiduelles sur le territoire, les orientations et objectifs, de même que le plan d'action et le programme de suivi et de surveillance.

En bref, les principaux objectifs du PGMR sont :

- Réduire l'enfouissement des matières résiduelles de 50 % d'ici 2020;
- Détourner les résidus verts et alimentaires de l'enfouissement de 100 % d'ici 2020;
- Recycler 100 % du papier et carton, et 70 % du verre, métal et plastique d'ici 2020;
- Recycler 100 % du bois, 80 % des résidus de béton, brique et asphalte, ainsi que 70 % des résidus de matériaux de construction, rénovation et démolition d'ici 2020.

Le contenu du PGMR est disponible sur le site de la MRC, à l'adresse suivante :

<http://www.mrcdrummond.qc.ca/environnement>

Les membres ont eu l'occasion d'échanger et poser leurs questions sur le PGMR, notamment les statistiques relatives à l'augmentation de la population, les matières récupérées à l'écocentre actuel et le projet de deuxième écocentre, de même que le droit de regard de la MRC.

## 4 SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX

### 4.1 LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES ET DE SURFACE

WM a présenté les résultats du suivi environnemental des eaux souterraines, des eaux de surface et des eaux de ruissellement.

Des puits d'échantillonnage sont situés en amont du lieu d'enfouissement (où les eaux n'ont pas été en contact avec le site) et en aval, ce qui permet de distinguer les concentrations présentes naturellement (en amont) et celles pouvant être affectées par les activités de WM (en aval). WM échantillonne aussi, sur une base volontaire, cinq puits résidentiels situés hors de sa propriété, à la demande des citoyens désirant avoir la certitude que leur eau est de bonne qualité. Considérant la vitesse d'écoulement de l'eau, les puits permettent de détecter toute anomalie avant que l'eau ne se déplace sur une distance importante.

Les paramètres surveillés sont basés sur le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR). WM vérifie ces paramètres trois fois par an pour chacun des puits. Le rapport d'analyse est remis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Ce rapport inclut aussi les résultats passés, pour effectuer l'analyse des tendances et évaluer s'il y a des problématiques en présence. Cette analyse est réalisée par la firme externe Golder.

À l'aide d'une nouvelle interface développée pour alléger la présentation des résultats du suivi de la qualité des eaux, WM a fait le point sur les résultats obtenus : la situation est stable et aucune problématique n'a été constatée.

Voici les principaux faits saillants qui ont été présentés au Comité :

- Les suivis ont porté sur les eaux de surface (8 points d'échantillonnage) et les eaux souterraines, incluant la nappe libre et la nappe profonde (16 puits), de même que sur les lixiviats, pour en vérifier la composition une fois par an (4 stations de pompage);
- En ce qui concerne les eaux de surface, aucun dépassement des normes n'a été détecté;
- Les dépassements de la valeur limite pour le fer, le manganèse et l'azote correspondent à la concentration naturellement élevée dans la vallée du Saint-Laurent;
- Une présence de soufre été mesurée à une seule reprise, ce qui serait une anomalie et non une situation préoccupante. WM n'était toutefois pas en mesure d'expliquer cette présence, mais continuera de surveiller pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une tendance.

## 5 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

### 5.1 CAPTAGE ET MISE EN VALEUR DU BIOGAZ

Tous les lieux d'enfouissement au Québec ont l'obligation de capter les biogaz qui sont produits par la décomposition des matières, pour ensuite les valoriser ou les détruire.

En septembre, WM a présenté au Comité les plus récentes données sur le captage, le traitement et la valorisation du biogaz produit par le lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore. Pour capter les biogaz, WM utilise deux types de structures :

- Puits horizontaux : installés au fur et à mesure que WM développe la cellule – il s'agit de tuyaux crépinés (c'est-à-dire avec de petites perforations pour capter le biogaz dès qu'il est généré) et entourés de pierres.
- Puits verticaux : installés par forage lors du recouvrement final de la cellule.

Le biogaz est ainsi capté par un réseau de 107 puits verticaux et 64 puits horizontaux. Le biogaz capté est envoyé à une station de pompage. Dans la zone de la phase 1 (fermée depuis 20 ans), la quantité de biogaz continue de diminuer tandis qu'une augmentation est observée dans la zone de la phase 3A. Périodiquement, les techniciens calibrent les puits pour s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur efficacité maximale. WM a procédé à l'automne au remplacement d'une dizaine de puits de captage de biogaz.

Par ailleurs, une partie du biogaz capté est valorisé de différentes façons :

1. Production d'électricité vendue à Hydro-Québec (capacité de 7,6 mégawatts)
2. Récupération d'énergie et transfert de chaleur aux serres Demers
3. Utilisation par le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER)
4. Chauffage du réacteur biologique séquentiel (pour le traitement biologique des eaux) afin de maintenir une température élevée constante

La partie du biogaz qui n'est pas valorisée est brûlée par torchères, lesquelles ont la capacité de brûler l'ensemble du biogaz généré sur le site, même si une partie est valorisée

WM doit effectuer un relevé sur le site pour s'assurer du bon captage des biogaz : les puits et les tranchées sont vérifiés chaque mois pour s'assurer de leur efficacité. L'inspection est réalisée sur l'ensemble du site (quadrillage complet) trois fois par année. En cas de dépassement, WM en avise le ministère et doit définir un plan d'action pour remédier à la situation.

Les membres du Comité ont posé des questions aux représentants de WM et ont pu en apprendre sur le fonctionnement des puits.

## **5.2 REBOISEMENT ET AMÉNAGEMENT SUR LE SITE**

Depuis 2010, des projets de revégétalisation sont réalisés sur le site, notamment pour réduire le transport des sédiments dans les cours d'eau, stabiliser les berges et favoriser le développement d'habitats fauniques.

En 2016, WM a poursuivi les travaux de reboisement dans le secteur nord du site et a procédé à l'entretien des arbres plantés dans les années passées. Les travaux de reboisement sont réalisés en partenariat avec le Groupe d'Aide pour la Recherche et l'Aménagement de la Faune (GARAF). Le bilan des plantations réalisées par le GARAF au lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore pour 2016 fait état de 12 290 nouveaux arbres. Depuis 2010, le total d'arbres, arbustes et tiges plantés s'élève 67 026.

WM a également mentionné au Comité que le MDDELCC a demandé de réaliser un suivi des matières en suspension (MES) dans les eaux de surface. Les résultats indiquent que les MES sont largement en deçà de la limite maximale autorisée, ce qui indique que les efforts du GARAF et de WM ont porté fruit.

La présentation du bilan et la carte localisant les aménagements figurent à l'Annexe 2.

# **6 BILAN DE L'ANNÉE**

## **6.1 CONTRIBUTION AU FONDS DE FERMETURE**

En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et de son Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR), les exploitants de lieux d'enfouissement sont tenus de se doter d'un fonds post-fermeture. Cette exigence du MDDELCC vise à assurer la capacité des exploitants à couvrir les coûts afférents à la gestion post-fermeture du site, pour une période minimale de 30 ans, ou aussi longtemps que le lieu d'enfouissement sera susceptible de constituer une source de contamination. L'argent est versé dans une fiducie et ne peut servir à aucune autre activité. L'accord du MDDELCC est nécessaire pour retirer des sommes. Le montant

à verser par tonne reçue est fixé en fonction des coûts estimés des obligations de WM en période de post-fermeture.

WM contribue à un fonds de fermeture depuis la mise en service de la phase 3A en 2013. L'entreprise verse dans une fiducie un montant de 1,50 \$ par mètre cube (m<sup>3</sup>). Pour faciliter les calculs, WM utilise un ratio de 1 pour 1, soit 1 tonne de matières résiduelles égale 1 m<sup>3</sup>. Cette contribution à la tonne est d'ailleurs l'approche maintenant utilisée par le MDDELCC pour les autres fiducies du même type.

Les sommes versées par WM totalisent 1 838 644 \$, pour une valeur totale de la fiducie d'environ 1 950 000 \$, incluant les rendements accumulés.

## 6.2 CONTRIBUTION AU FONDS D'URGENCE ET D'ACTION ENVIRONNEMENTALE

Le fonds d'urgence et le fonds d'action environnementale résultent d'une entente entre la Ville de Drummondville et la MRC de Drummond, contrairement au fonds de fermeture qui relève du MDDELCC. Le fonds d'urgence vise à assurer la disponibilité de montants pour la Ville de Drummondville en cas d'urgence environnementale. Le fonds d'action environnementale est à la disposition de la Ville de Drummondville et vise à soutenir des projets spécifiques en environnement. La Ville a révisé ses critères de sélection des projets du fonds d'action environnementale au courant de 2016 et une mise à jour des modalités révisées sera présentée au comité de vigilance en début de 2017.

Les montants versés par WM sont calculés à raison de 0,26 \$ par tonne de matière entrant au site pour le fonds d'urgence et 0,77 \$ par tonne pour le fonds d'action environnementale.

Le fonds d'urgence totalise 172 523 \$ et celui pour les actions environnementales, 600 057 \$. Depuis juin 2013, des sommes de 772 590 \$ ont été versées par WM.

Un bilan des contributions de WM dans ces fonds est présenté au tableau 1.7.

**Tableau 1.7 Contributions aux fonds d'urgence et d'actions environnementales**

Année	Fonds d'urgence environnementale	Fonds d'action environnementale	Total
2016	43 686,56 \$	151 630,71 \$	195 317,27 \$
À ce jour	172 532,21 \$	600 057,43 \$	772 589,64 \$

### **6.3 MISE À JOUR SUR LA LETTRE DE CRÉDIT**

Depuis 2010, en réponse à une demande du Comité, WM s'est engagé à signer et à renouveler annuellement une lettre de crédit bancaire de 11 millions \$, afin de garantir que l'argent nécessaire à la réhabilitation des phases 1 et 2 du site serait disponible, même en cas d'insolvabilité de WM, par exemple. Dans un tel cas, le MDDELCC pourrait se servir de la lettre de crédit pour obtenir les montants nécessaires à l'exécution des travaux de réhabilitation.

La lettre de crédit de 11 millions \$ a été renouvelée au mois de septembre 2016. Bien qu'il s'agisse d'une démarche volontaire de WM, cette année, certains membres du Comité se sont questionnés sur le véhicule de la lettre de crédit, les coûts étant reliés à son renouvellement et les résultats concrets en matière de garantie. La discussion demeure ouverte entre le Comité et WM et de nouvelles avenues seront explorées en 2017 afin de trouver un terrain d'entente qui répondra aux préoccupations exprimées.

### **6.4 CONTRÔLE DES GOÉLANDS**

Depuis 2012, WM fait appel à des fauconniers pour assurer le contrôle des goélands, sauf en hiver, où les heures de présence des fauconniers sont réduites, puis arrêtées, puisqu'il n'y a pas de besoin d'effarouchement, les goélands étant peu présents.

WM a présenté les données sur la présence des goélands, notamment la moyenne des goélands dispersés au front de déchets en 2016. Il a été précisé que le nombre de goélands est habituellement limité jusqu'en juillet, période à laquelle les juvéniles veulent se nourrir et où il y a recrudescence du nombre de goélands. En octobre, un épisode de pluie et l'accumulation d'eau sur le site les ont attirés davantage, bien qu'aucun inconfort lié aux goélands n'ait été ressenti par les voisins ou l'aéroport. De plus, aucune pyrotechnie n'a été utilisée cette année.

Les données comparatives sur la présence de goélands sur le site pour les années antérieures (avec et sans fauconniers) seront présentées au Comité en 2017 et incluent dans les éditions futures du rapport annuel.

### **6.5 BILAN ANNUEL DES PLAINTES**

Lorsque des plaintes sont formulées, elles sont traitées par WM qui met en œuvre des mesures pour régler avec diligence les problèmes, le cas échéant. Lors des réunions, WM expose chacune des plaintes aux membres du Comité ainsi que les correctifs mis en place. Les membres peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les désagréments vécus par la population locale.

En 2016, six plaintes\* ont été enregistrées, de même qu'une demande d'information :

- 5 liées aux odeurs
- 4 liées au bruit de camions
- 2 liées à des débris et saleté sur la route 143

\* *Certaines plaintes mentionnaient à la fois bruit et odeurs*

Pour chacune des plaintes, une ou des mesures correctives ont rapidement été effectuées par WM. Concernant les plaintes pour les odeurs, WM a porté une attention particulière au système de neutralisant d'odeurs – ajustant le dosage au besoin – et à l'inspection et la vérification du système de captage du biogaz. WM a aussi sensibilisé les clients de son lieu d'enfouissement concernant le bruit, et a nettoyé les chemins faisant l'objet des plaintes liées à la présence de saleté.

Le registre des plaintes et le détail des mesures correctives sont disponibles à l'*Annexe 3*.

## **6.6 BILAN DES VISITES DU MDDELCC**

WM effectue annuellement un bilan des visites du MDDELCC. Au cours de l'année 2017, cinq visites du MDDELCC ont eu lieu. Dans le cadre de ces visites, une inspection complète des installations et la vérification du registre au poste de pesée sont réalisées par le ministère.

Lors des trois premières visites, aucune anomalie n'a été notée. Lors de la quatrième visite, le 30 août 2016, le MDDELCC a noté une accumulation d'eau près de la surface d'opération (front de déchets) à la suite des pluies diluviennes des jours précédents, situation qui a été réglée à la satisfaction du ministère dans les jours qui ont suivi, par le pompage d'eau et l'assèchement des lieux. Lors de la visite du 3 novembre, l'inspecteur du ministère a relevé le fait que l'eau du bassin d'accumulation des eaux de lixiviation était de couleur rosée, situation attribuable à la présence d'algues. La direction régionale du MDDELCC a par la suite fait parvenir à WM un avis de non-conformité en lien avec cette situation.

Le registre de ces visites est présenté à l'*Annexe 3*.

## **6.7 VISITES AU SITE INTERNET**

WM a présenté les statistiques de visites du site Web du Comité de vigilance ([www.vigilancewmst-nicephore.org](http://www.vigilancewmst-nicephore.org)). Du 1<sup>er</sup> janvier au 20 novembre 2016, il y a eu 971 visites sur le site Internet, dont 85 % de ces dernières sont de nouveaux visiteurs. Outre la page d'accueil, les pages les plus consultées sont : alerte odeurs et bruits, prochaine réunion (ordre du jour), comptes rendus et rapports annuels.

Le rapport détaillé de *Google Analytics* est présenté à l'*Annexe 4*.

## 6.8 AUTRES DOSSIERS

En 2015, les membres du Comité ont suivi la démarche de réhabilitation d'un faucon pèlerin qui porte le nom de Mirage. Ce dernier a été trouvé alors qu'il était jeune et avait perdu ses parents, et a été pris en charge par la faculté vétérinaire de l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie pour le soigner et s'assurer qu'il puisse voler. Puis, Mirage a été confié à la firme GPF-Faune pour lui apprendre à chasser et le réhabiliter, notamment utilisé pour disperser les goélands sur le lieu d'enfouissement. WM a confirmé en début d'année que Mirage avait été remis en liberté le 11 décembre 2015 dans la région de St-Hyacinthe, où il avait été entraîné les dernières semaines. Dès sa remise en liberté, l'oiseau est parti au loin.

Les membres du Comité suivent également de près le projet d'agrandissement des serres Demers. WM a indiqué que le projet a fait l'objet d'une annonce officielle en novembre 2016. Il s'agit d'un ajout important de 6,8 hectares aux serres existantes, pour un total de 10 hectares, ce qui fera des serres Demers les plus grandes serres au Québec. Le projet permettra la création de 50 emplois. Le début des opérations est prévu pour l'été 2017.

WM a souligné que les serres utilisent la chaleur résiduelle de son site, ce qui leur permet de remplacer l'utilisation d'énergie reconnue comme étant plus polluante, par exemple le mazout, par de l'énergie moins polluante que constitue le biogaz. Des photos des travaux d'aménagement en cours, qui sont effectués plus à l'est des serres actuelles, ont été présentées au Comité. La terre végétale enlevée sera mise en pile à l'est et une butte de 6 mètres de haut sera aménagée.

## 7 RÉSULTATS

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore conclut sa dixième année d'activités régulières.

En plus d'assister aux réunions courantes, les membres participent à des événements, étudient les rapports et présentations qui leur sont remis, effectuent des visites terrain, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller régulièrement les activités du site et leurs impacts possibles.

En résumé, pour l'année 2016, le Comité a effectué un suivi attentif de différents dossiers, dont l'évolution des travaux en cours, le suivi de la qualité des eaux, la performance environnementale du site ainsi que les engagements financiers de WM. Enfin, les membres du Comité ont assuré le suivi systématique des activités régulières et des suivis environnementaux du site, tel que la gestion des plaintes et les visites du MDDELCC.



# Annexe 1

## Ordres du jour des rencontres du Comité

Date	Sujets traités
<b>Trimestre 1</b>	
<b>Rencontre du 16 mars 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Accueil d'un nouveau membre</li> <li>● Validation du rapport annuel 2015</li> <li>● Validation du calendrier thématique de travail 2016</li> <li>● Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de Drummond</li> <li>● Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Développement des cellules</li> <li>◆ Travaux divers (captage, traitement)</li> <li>◆ Mesures d'atténuation anticipées</li> </ul> </li> <li>● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Remplacement de M. Chouinard (Ville de Drummondville)</li> <li>◆ Éclaircissement sur le calcul des contributions versées dans les fonds</li> <li>◆ Critères révisés de la Ville de Drummondville - fonds d'action environnementale</li> <li>◆ Remise en liberté du faucon pèlerin Mirage</li> </ul> </li> <li>● Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> <li>● Registre des plaintes</li> <li>● Registre des visites du MDDELCC</li> </ul> </li> <li>● Divers <ul style="list-style-type: none"> <li>● Alertes odeurs</li> </ul> </li> </ul>
<b>Trimestre 2</b>	
<b>Rencontre du 15 juin 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Diffusion du rapport annuel</li> <li>◆ Explications additionnelles sur la différence des montants versés dans le fonds post-fermeture en 2014 et 2015</li> <li>◆ Application du droit de regard pour une usine de biométhanisation</li> <li>◆ Suivi des travaux de M. Alexandre Cabral (Université de Sherbrooke)</li> <li>◆ Vérification sur les alertes odeurs et alertes bruit</li> </ul> </li> <li>● Suivi environnemental des eaux <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Eaux de surface</li> <li>◆ Eaux souterraines</li> <li>◆ Eaux de lixiviation</li> </ul> </li> <li>● Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Registre des plaintes</li> <li>◆ Registre des visites du MDDELCC</li> </ul> </li> </ul>

Date	Sujets traités
<b>Trimestre 3</b>	
<b>Rencontre du 14 septembre 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Visite du lieu d'enfouissement</li> <li>● Performance environnementale de WM <ul style="list-style-type: none"> <li>● Captage, valorisation et traitement du biogaz</li> <li>● Reboisement et aménagement sur le site</li> </ul> </li> <li>● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Photo des matières déversées par un camion</li> <li>◆ Détails supplémentaires dans le registre des plaintes</li> <li>◆ Ajout de la date de la prochaine réunion du Comité de vigilance sur le site Web</li> </ul> </li> <li>● Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Registre des plaintes</li> <li>◆ Registre des visites du MDDELCC</li> </ul> </li> </ul>
<b>Trimestre 4</b>	
<b>Rencontre du 23 novembre 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Bilan de l'année écoulée : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Contribution au fonds de fermeture</li> <li>◆ Contribution au fonds d'urgence et d'action environnementale</li> <li>◆ Mise à jour sur l'utilisation du fonds d'action environnementale par la Ville</li> <li>◆ Renouvellement de la lettre de crédit</li> <li>◆ Contrôle des goélands</li> <li>◆ Bilan des visites au site Internet du comité de vigilance</li> </ul> </li> <li>● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Détails sur la composition des neutralisants d'odeurs</li> <li>◆ Gestion des eaux de lixiviation par la Ville lors d'épisodes de surverses</li> <li>◆ Résultats du traitement des eaux usées par le réacteur biologique séquentiel</li> <li>◆ Travaux de nettoyage et d'entretien de la conduite de refoulement des eaux</li> <li>◆ Agrandissement des serres Demers</li> </ul> </li> <li>● Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> <li>● Registre des plaintes</li> <li>● Bilan annuel des plaintes</li> <li>● Registre des visites du MDDELCC</li> <li>● Bilan annuel des visites du MDDELCC</li> </ul> </li> </ul>

## **Annexe 2**

# **Bilan du reboisement et aménagement sur le site**

Bilan : 72 657 arbres et arbustes plantés			
Année	Arbustes	Tiges (saule, spirée, cornouiller)	Arbres
2010	336		1 581
2011	800		8 500
2012	975	1 500	9 268
2013		800	11 574
2014	220		12 698
2015	200	800	11 115
2016			12 290
<i>Sous-total</i>	<i>2 531</i>	<i>3 100</i>	<i>67 026</i>
<b>TOTAL</b>	<b>72 657</b>		

### Aménagement sur le site



## **Annexe 3**

# **Registre 2016 des plaintes**

## Registre 2016 des plaintes

Date de la plainte	Température	Secteur	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
13 avril 2016	Ensoleillé 3,3°C	Citoyen Club du Faisan	Saleté et débris sur la Route 143	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ramassage manuel des débris.</li> <li>Balayage et nettoyage par camion le 15 avril (fin du gel matinal).</li> </ul>
20 mai 2016	Vents SSO En direction de l'origine de la plainte 13,7°C	Citoyen Rue Valdombre	Odeur de poubelle et bruit	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réparation mineure effectuée au système de neutralisant des odeurs.</li> <li>Investigation des sources potentielles de bruit. Aucune anomalie décelée.</li> </ul>
25 mai 2016	Vents Nord 18,7°C	Citoyen Club du Faisan	Odeur de gaz et bruit	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inspection et vérification du système de captage des biogaz.</li> <li>Changement de méthode de travail des opérateurs pour limiter le bruit avant 7h.</li> </ul>
8 août 2016	25°C Vents NNE	Citoyen du Club du Faisan	Odeur de déchets entre 14h et 17h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inspection, vérification du système d'odeur.</li> </ul>
29 août 2016	22°C Vents NE	Citoyen du Club du Faisan	<p style="text-align: center;"><b>INFORMATIVE</b></p> Questionnement sur l'augmentation du bruit et certains épisodes d'odeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Explications données concernant la construction de la berme et l'utilisation du camion mobile neutralisant d'odeur lors de situation plus à risque.</li> </ul>
1 <sup>er</sup> septembre 2016	21°C Vents NE	Citoyen du Club du Faisan	Odeurs fortes d'animaux morts	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune odeur au moment de la visite. Modification du dosage de produit du système de neutralisant des odeurs pour contrer cette problématique.</li> </ul>
3 novembre 2016	7°C	Citoyen du Club du Faisan	Bruit de camion et route 143 sale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avis aux nouveaux clients de ne pas utiliser le frein moteur / Démarches avec le MTQ.</li> <li>Nettoyage camion balai de rue.</li> </ul>

# **Annexe 4**

## **Registre 2016 des visites du MDDELCC**



## Registre 2016 des visites du MDDELCC

Date	Raison de la visite	Commentaires reçus	Correctif apporté
26 janvier 2016	Visite de routine – balance	Aucun	S/O
	Visite de routine – site	Aucun	S/O
14 avril 2016	Visite de routine – balance	Aucun	S/O
	Visite de routine – site	Aucun	S/O
7 juin 2016	Visite de routine – balance	Aucun	S/O
	Visite de routine – site	Aucun	S/O
30 août 2016	Visite de routine - balance	Aucun	S/O
	Visite de routine - site	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dissiper l'accumulation d'eau sur le front de déchet due aux fortes pluies du 13-14 août</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pompage de l'eau, qui était alors en cours, a été complété à la satisfaction du MDDELCC</li> </ul>
3 novembre 2016	Visite de routine - balance	Aucun	S/O
	Visite de routine - site	<ul style="list-style-type: none"> <li>Observation de la coloration de l'eau dans le bassin de traitement des eaux de lixiviation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Explications fournies par WM sur le développement d'algues dans le bassin</li> </ul>

# Annexe 5

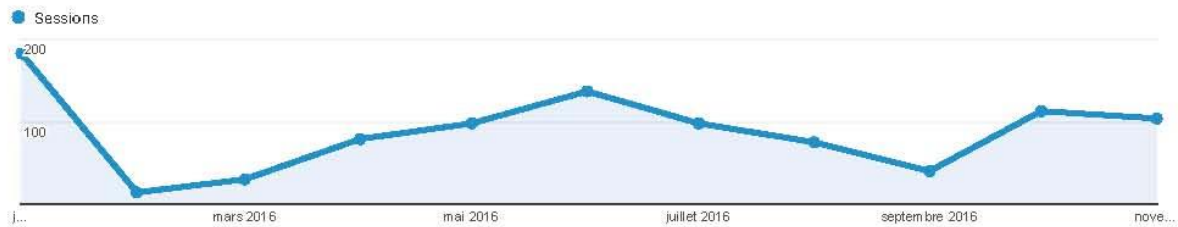
## Registre 2016 des visites du site Internet

## Présentation de l'audience

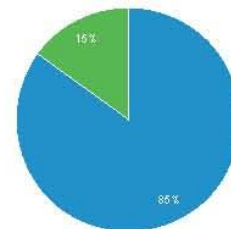
1 janv. 2016 - 20 nov. 2016

Tous les utilisateurs  
100,00 %, Sessions

Vue d'ensemble



New Visitor Returning Visitor



Langue	Sessions	% Sessions
1. (not set)	580	59,73 %
2. fr	88	9,06 %
3. en-us	72	7,42 %
4. en	69	7,11 %
5. fr-ca	66	6,80 %
6. en-gb	46	4,74 %
7. Secret.google.com You are invited! Enter only with this ticket URL. Copy it. Vote for Trump!	38	3,40 %
8. fr-fr	5	0,51 %
9. it-it	4	0,41 %
10. en-ca	3	0,31 %

# Annexe 6

## Photographie aérienne du site de Saint-Nicéphore

